



PORT DE BEYROUTH : LES DOUANES, CLÉ DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Les douanes ont un rôle stratégique pour l'activité économique du port de Beyrouth, principal point d'entrée des marchandises au Liban. Afin de favoriser la reprise, la France s'engage autour d'une double urgence : rétablir leur capacité d'action tout en accompagnant la mise en place de réformes structurelles.

Depuis l'été 2019, le Liban fait face à une crise économique, sociale et politique de grande ampleur. A cela s'est ajoutée, le 4 août 2020, une double explosion au port de Beyrouth, poumon économique du pays. Principal point d'entrée des marchandises, le port concentre 82 % des imports-exports du Liban alors que la grande majorité de la nourriture consommée dans le pays est importée. Le port a également une activité importante de transbordement et pour le commerce régional.

Dans ce contexte, la France se mobilise en faveur du rétablissement des capacités des douanes à assurer leurs missions essentielles.

L'une des premières urgences a été de répondre aux besoins matériels immédiats, pour que la Douane puisse reprendre ses missions de surveillance du Port et les opérations de dédouanement.

Il est toutefois nécessaire que cet appui de court terme se double, simultanément, d'actions en faveur de la réforme structurelle des douanes. Ces mesures constituent un prérequis indispensable à la fluidité opérationnelle du fonctionnement d'une douane moderne, digitalisée au sein d'un écosystème portuaire répondant aux standards internationaux.

CONTEXTE

Dans le cadre de l'aide française en réponse à l'explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth, au Liban, la France s'est très rapidement mobilisée et a réuni une équipe d'experts. Les travaux portent sur l'identification des besoins de reconstruction du port et la proposition de solutions d'amélioration de son fonctionnement : gouvernance, douanes, digitalisation, sécurisation, aménagement, etc. C'est l'opérateur Expertise France qui en assure la bonne coordination.



Suite aux explosions, la Douane a perdu la quasi-totalité de ses infrastructures et de ses matériels situés sur l'emprise portuaire.

S'inscrire dans une dynamique de réforme structurelle de la Douane



Avec Thierry Ivars,
expert douanes

Mobilisé depuis novembre 2020, Thierry Ivars est chargé du volet Douanes de la mission d'expertise menée dans le cadre de l'appui au port de Beyrouth. Il assure aussi l'appui à la mise en œuvre des actions de court-terme, et notamment le déploiement d'un scanner mobile, cédé par la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) française et dont la remise à niveau est financée par la direction générale du Trésor (DGT).

Comment la Douane libanaise a-elle été affectée par l'explosion et quelle a été l'aide de la France ?

Elle a perdu la quasi-totalité de ses infrastructures et de ses matériels situés sur l'emprise portuaire. Elle n'avait donc plus les outils techniques

pour assurer ses missions. Une première aide d'urgence a permis aux douaniers de reprendre leurs missions de surveillance. C'était indispensable pour éviter l'asphyxie de l'économie et reprendre les opérations de dédouanement. La fourniture par l'Etat français d'un scanner mobile, dont la livraison est attendue à l'été 2021, devra permettre de mieux détecter les marchandises dangereuses et de lutter contre la fraude.

Il reste cependant des besoins et la situation reste fragile, notamment en ce qui concerne l'informatique douanière et le système de dédouanement.

Comment pallier aux difficultés rencontrées ?

Il est impératif de sécuriser les données douanières à travers l'acquisition d'un

nouveau data center, le précédent ayant été détruit par l'explosion. Concernant le dédouanement, nous recommandons la mise à jour du système NAJM/ASYCUDA World, utilisé pour les déclarations douanières, la comptabilité... Plus généralement, cela doit s'inscrire dans une dynamique de réforme structurelle de la Douane.

Que doit permettre cette réforme ?

La réforme de l'organisation de la Douane permettra une prise de décision plus fluide, tout en permettant de moderniser ses outils et son fonctionnement, conformément aux standards internationaux. Les opérations douanières pourront ainsi être plus efficaces et mieux protéger le territoire douanier.

UN APPUI FRANÇAIS À DEUX NIVEAUX



RÉTABLIR LA CAPACITÉ D'ACTION DE LA DOUANE

- ▶ **Conseil** : déploiement d'un expert dans le domaine des douanes pour assurer la continuité de l'appui (novembre 2020 - décembre 2021)
- ▶ **Équipement** pour reprendre les opérations de contrôle : livraison prévue d'un scanner mobile par l'entreprise française Smiths Detection



POUR SUIVRE LA RÉFORME STRUCTURELLE

- ▶ **Appuyer la mise en œuvre de la réforme de la Douane** : refonte de la structure organisationnelle, nouvelle loi douanière, mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023, plan de gestion des risques
- ▶ **Répondre aux risques** pesant sur l'informatique douanière et le système de dédouanement
- ▶ **Renforcer les capacités** des Douanes pour satisfaire aux standards internationaux (éthique, Accord sur la facilité des échanges, etc.) avec l'appui de l'Organisation mondiale des douanes et des autres partenaires

A PROPOS D'EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, qui rejoindra prochainement le groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.